

Modules d'Intégration IFS

Prochaine date :

Samedi 25 et Dimanche 26 août 2018

Quartier Gare du Nord à Paris

**Nouvelles propositions ultérieures
(dates et lieux) en seconde page**



La formation IFS vous a permis de vous familiariser avec cet outil thérapeutique puissant qu'est l'IFS.

Je vous propose différents modules qui faciliteront son intégration dans un cadre privilégié, stimulant et sécurisé. Par le travail pratique et personnel, ces moments seront un soutien pour percevoir ses subtilités et son potentiel. Ils vous aideront à développer une qualité de présence soutenante et ajustée pour faciliter le travail en autonomie des personnes que vous accompagnez, à susciter et affermir la relation entre le Self de la personne et ses parties, à réduire les interférences de votre propre système dans le processus thérapeutique...

La continuité de nos rencontres favorisera particulièrement la progression personnalisée et suivie des personnes y prenant part régulièrement. Vous choisissez le rythme de participation qui vous convient.

Les supports proposés au fil des modules seront variés :
Supervision, pratique avec coaching personnalisé, exercices sur votre propre système, découverte de divers supports de travail, expérimentations favorisant les prises de consciences, mises en situation...

La supervision que je donne peut entrer en ligne de compte pour le processus de certification. Au fil des modules, je vous dirai le nombre d'heures que vous pouvez comptabiliser, en fonction du programme que nous définirons ensemble d'après les besoins du groupe.

Afin de soutenir au mieux votre progression, je privilégie le travail en petit groupe. En fonction du nombre de participants, je peux me faire seconder par un(e) collègue expérimenté(e).



Organisé et animé par Vinciane van Outryve

Thérapeute certifiée et superviseuse IFS

Formatrice

formée à la thérapie IFS dans la relation (couple...),
à la thérapie IFS pour enfants et adolescents.

Modules d'Intégration IFS : Informations pratiques – 2018-2019

| | | |
|--------------------|---|-------------------------------------|
| Dates : | Samedi 25 et dimanche 26 août | Quartier Gare du Nord - Paris |
| | Mardi 9 et mercredi 10 octobre | Blois (logement possible sur place) |
| | Samedi 1er et dimanche 2 décembre | Versailles |
| | Dimanche 9 et lundi 10 décembre | Lac de Genval - Belgique |
| | Samedi 19 et dimanche 20 janvier | Région Parisienne à déterminer |
| | Samedi 16 et dimanche 17 mars | Quartier Gare du Nord - Paris |
| Horaire : | Jour 1 : 9h30-18h00 | |
| | Jour 2 : 9h30-16h30 ou 17h | |
| Prix : | Pour le premier module : 180 € | |
| | Par module suivant au cours d'une année civile : 160 € | |
| Prérequis : | Formation IFS niveau 1 - Modules d' approfondissement pour praticiens IFS | |

L'adresse exacte, l'horaire précis et le complément d'informations pratiques (possibilités éventuelles d'hébergement et/ou de restauration) seront communiqués après votre inscription.

Bulletin d'inscription pour le module du Samedi 25 et dimanche 26 août 2018 à Paris

Nom : _____ Prénom : _____
Rue et N°: _____ Code postal et ville : _____
Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Je m'inscris au Module d'Intégration du Samedi 25 et dimanche 26 août 2018

Et joins un **chèque de 50 € d'arrhes**, à l'ordre de Vinciane van Outryve, à renvoyer à Vinciane van Outryve, Rue les Brûlés 6, B-1421 OPHAIN, Belgique. Ce chèque ne sera pas encaissé avant le début du module,

ou je fais un virement de 50 € d'arrhes, minimum un mois avant le module, sur le compte Français : IBAN FR76 3002 7172 5200 0203 3500 106 - BIC CMCIFRPP

Ou Belge : IBAN BE91 7320 2485 3976 - BIC CREGBEBB

Le solde est à payer au début du module ou par virement une semaine avant le module.

Je souhaite également déjà m'inscrire aux modules suivants :

- Mardi 9 et mercredi 10 octobre (Blois)
- Samedi 1er et dimanche 2 décembre (Versailles)
- Dimanche 9 et lundi 10 décembre (Lac de Genval)
- Samedi 19 et dimanche 20 janvier 2019 (Paris à déterminer)
- Samedi 16 et dimanche 17 mars (Quartier Gare du Nord – Paris)

Chaque module sera confirmé dès que le nombre minimum de participants est atteint et au plus tard un mois avant le début du module.

Conditions d'annulation :

Plus d'un mois avant le module : les arrhes sont remboursées pour moitié.

Moins d'un mois avant le module : les arrhes sont dues et ne sont pas remboursées.

Les arrhes sont intégralement remboursées si le module est annulé.

Signature